

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2025

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS
GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE20

présenté par
M. Caure, rapporteur et M. Damien Girard

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« Stratégie Polaire Nationale de 2022 »,

les mots :

« stratégie polaire de la France à horizon 2030 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette formulation est plus juste : la stratégie s'intitule « Stratégie polaire de la France à Horizon 2030 », bien qu'elle ait été adoptée en 2022, raison pour laquelle nous l'avons mentionnée de la sorte. C'est d'ailleurs cette formulation que nous utilisons dans le rapport présenté au nom de la commission des affaires étrangères.